

Aides exceptionnelles



Comité d'Entraide
et d'Action Sociale

Difficultés financières

d'ordre exceptionnel
Pour vous aider à y faire face, vous pouvez bénéficier d'un prêt (maximum 2000€) ou d'un don (maximum 3000€).

Détaillez par courrier ou e-mail votre situation au Comité d'Entraide qui examinera votre demande en toute confidentialité.

Pièces à fournir : tous les justificatifs permettant d'examiner mieux la situation
Pièces obligatoires : dernier avis d'imposition, 2 derniers relevés bancaires

L'attribution d'un prêt induit la suspension de toute épargne salariale (PEE) pendant la durée du remboursement.

Hospitalisation - Handicap Imprévus de santé

Dispositif FILASSISTANCE avec la mutuelle WITWI pour être soutenu face aux imprévus :
09 77 40 32 91 (aide à domicile)

Action Logement

Dispositif « Faire face à une difficulté financière » accessible sur le portail : actionlogement.fr

Dispositif : « Mes aides salariés »

Plateforme permettant aux salariés de connaître leurs droits aux aides, et de les faire valoir sans aucun effort : **mes-aides-salariés.fr**



Comité d'Entraide
et d'Action Sociale

Le Comité d'Entraide est une association régie par la loi de 1901. Créé par et pour les collaborateurs, son but est d'apporter à tout collaborateur qui le demanderait, une aide pour traverser une période difficile de sa vie, à la suite de problèmes de santé, familiaux ou autres.

Dès votre embauche, vous adhérez au Comité d'Entraide et d'Action Sociale.
Pour vous exprimer et vous informer, participez à l'Assemblée Générale annuelle.

Vos interlocuteurs

ROUEN

BOUYGUES BÂTIMENT GRAND OUEST
07 60 78 99 15

NANTES

BOUYGUES BÂTIMENT GRAND OUEST
07 63 57 66 49

LINKCITY GRAND OUEST

06 60 30 76 38

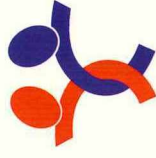
SERVICE EXTERNE D'ASSISTANTES SOCIALES

En cas de difficultés personnelles, vous avez la possibilité de faire appel à un service externe d'aide sociale qui vous accompagnera et vous aidera dans vos démarches.

ROUEN 07 60 78 99 15

A. Letort vous mettra en lien direct avec l'assistante sociale dédiée Normandie Picardie

NANTES (SSIO) 02 40 63 89 49



Comité d'Entraide
et d'Action Sociale
Au service des collaborateurs

L'ENTRAIDE
PAR
POUR LES
COLLABORATEURS



Attribution
des aides

MAJ
2026



LINKCITY

Rentrée
2026

AIDES ATTRIBUÉES

CP
Jusqu'au
bac

Aides aux activités périscolaires



Voyages scolaires

Séjour linguistique, classe
verte, classe de mer ...

Une aide au cas par cas peut vous être
apportée en fonction de vos revenus et
du coût du séjour.

A fournir : factures ou courriers attestant
le **paiement ou la participation** au
voyage scolaire.

Le comité
d'entraide
peut vous aider.
Contactez-nous !

Vacances scolaires

Vos enfants partent en
colonies de vacances,
en centre aéré ...

Une bourse de vacances
peut vous être accordée.

100€

par an et par
enfant pour les
centres aérés

150€

par an et par
enfant pour les
colonies de vacances

Activités

extra-scolaires

Pour les enfants qui
veulent exercer une
activité extra-scolaire,
culturelle ou sportive.



100€

par enfant

À TOUS LES ENFANTS

CP
Jusqu'aux
Études
Supérieures
ou
Apprentissage

Allocations de rentree scolaire

Sur présentation du certificat de scolarité

Allocation forfaitaire

pour aider à l'achat des fournitures,
du CP aux études supérieures

Primaire et secondaire

190€

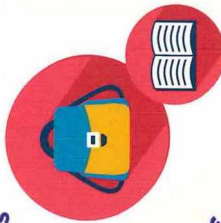
Du CP à la 3^{ÈME}

190€

De la 2^{NDE} au BAC

+ 180€

CHÈQUES LIRE ET CULTURE



Études Supérieures ou Apprentissage



190€ + 120€

CHÈQUES LIRE ET CULTURE

1^{ÈRE} année

190€

2 et 3^{ÈME} année



AIDES ADULTES

Activités

extra-professionnelles

50€

par collaborateurs pour une activité
extra-professionnelle :
Sport, culture...

Soumis aux plafonds de ressources



Conditions d'attribution des aides



De nombreux justificatifs
de dépenses seront à
fournir afin de préserver
l'action du Comité d'Entraide
au regard des exigences des
administrations fiscales et sociales.
Attention : les justificatifs doivent être
datés de l'année en cours.

Le **plafond de ressources** ne doit pas être
dépassé (avis d'imposition n-1 à fournir).

**Plafonds de ressources au 01/04/2026
par foyer pour ces aides**

Plafonds de la CAF + 35%



Famille* sans enfant 30 070 €
Famille* avec 1 enfant 39 091 €
Famille* avec 2 enfants 48 111 €
Famille* avec 3 enfants 57 132 €
Famille* avec 4 enfants 66 153 €

*Famille = Foyer fiscal

Pièces à présenter

- Copie recto/verso du dernier avis
d'imposition sur le revenu.
- Factures ou courriers attestant le voyage
scolaire
- Factures ou courriers attestant le paiement
des centres aérés et colonies
- Factures d'inscription aux activités
- Certificat de scolarité